

MINUSCA

en action 

Bulletin d'information de la MINUSCA | NUMÉRO 043 | DU 16 AU 28 FÉVRIER 2017



LES JEUNES CENTRAFRICAINS AU CŒUR DU PROCESSUS DE RELÈVEMENT ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX



• POUR LE BON DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT DE 500 POLICIERS ET GENDARMES



• PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ TECHNIQUE CHARGÉ DU DDR, DE LA RSS ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE



• ÉLECTIONS : LE PACEC TRANSFÈRE LA RESPONSABILITÉ DU PROCESSUS À LA PARTIE NATIONALE

<https://minusca.unmissions.org>



SOMMAIRE

3

LES JEUNES CENTRAFRICAINS AU CŒUR DU PROCESSUS DE RELÈVEMENT ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

5

ACTION ROBUSTE DE LA MINUSCA CONTRE UNE QUARANTAINE D'HOMMES LOURDEMENT ARMÉS MENAÇANT BAMBARI

6

POUR LE BON DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT DE 500 POLICIERS ET GENDARMES

7

PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ TECHNIQUE CHARGÉ DU DDR, DE LA RSS ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

8

ÉLECTIONS : LE PACEC TRANSFÈRE LA RESPONSABILITÉ DU PROCESSUS À LA PARTIE NATIONALE

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Hervé Verhoosel

RÉDACTRICE EN CHEF :

Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE :

**Philippe D'Almeida, Ghislaine Atta,
Steve Reve Niko, Nadietou Daouda Zibilila**

PHOTOGRAPHIE :

Herve Serefio

MISE EN PAGE :

Francis Yabendji-Yoga

WEBMASTER

Francis Yabendji-Yoga

PRODUCTION :

**Unité Publication & MultiMedia Bureau de la
Communication et de l'Information Publique -
MINUSCA - CPIO 2017**





Photo UN / MINUSCA

LES JEUNES CENTRAFRICAINS AU CŒUR DU PROCESSUS DE RELÈVEMENT ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le gouvernement centrafricain et le système des Nations Unies ont procédé, le 20 février 2017, à la signature du Programme conjoint des Nations Unies pour la résilience des adolescents et jeunes en Centrafrique. La cérémonie qui s'est tenue au palais de la Renaissance a été présidée par le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadéra, autour duquel l'on notait la présence du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Parfait Onanga-Anyanga, des membres du gouvernement et de nombreuses personnalités diplomatiques.

Le président du Conseil National de la Jeunesse, organe qui représente la jeunesse de Centrafrique, Francis Huguet Mongombet, a eu un regard comparatif sur la jeunesse du monde entier pour dire

que la « *jeunesse centrafricaine est en détresse ; elle est victime de la crise sans précédent qui frappe le pays* ».

Mais pour Parfait Onanga-Anyanga, « l'espoir est permis ». Et cela se matérialise par la signature de ce programme conjoint qui place les jeunes et les adolescents au cœur du processus de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique car il est d'abord nécessaire que les « *jeunes apprennent à vivre ensemble, à se réconcilier et à savoir décider*. »

Le Président Touadéra a, quant à lui, mis en exergue le rôle fondamental de la jeunesse dans le relèvement de la Centrafrique et les efforts conjoints consentis pour son développement, comme indiqué dans le Plan National de relèvement et de consolidation de la Paix (RCPA) qui a été le document de

base des travaux de la réunion de Bruxelles. « *Ma volonté manifeste, celle de mon gouvernement et de nos partenaires est de créer un environnement propice aux jeunes pouvant leur permettre de jouir de leurs droits et cela est de notre point de vue le seul moyen d'atteindre les objectifs du développement durable* », a-t-il dit.

Pour rappel, le RCPA est prévu pour 5 ans, c'est-à-dire de 2017-2021, et s'articule autour de trois piliers : renforcement des capacités des jeunes à promouvoir la cohésion sociale, la paix et la prévention des conflits ; participation des jeunes à la vie économique du pays, par le biais de formations adéquates aux activités génératrices de revenus ; et, enfin, sensibilisation à une meilleure prise de conscience des défis liés à la santé, plus particulièrement la prolifération du VIH /sida ■

EN BREF

■ **DANS LE CADRE DE SES EFFORTS POUR UNE SORTIE DE CRISE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Parfait Onanga-Anyanga, a rencontré, le 16 février 2017 à N'Djaména, le Président tchadien, Idriss Deby Itno. Lors de cet entretien, le Représentant spécial a annoncé l'appui des Nations Unies et en particulier de la MINUSCA à l'initiative de l'Union africaine (UA) pour un accord de paix et de réconciliation entre le Gouvernement et les groupes armés. "Nous serons aux côtés de la CEEAC et de l'UA pour porter cette initiative", a indiqué Parfait Onanga-Anyanga.

■ **LA MINUSCA A RENFORCÉ SON DISPOSITIF DANS LA VILLE DE BAMBARI**, avec l'arrivée de forces additionnelles, dont l'unité de réaction rapide portugaise et des forces spéciales bangladaises. Ce renforcement permet de mieux protéger Bambari et ses habitants. La MINUSCA est pour le moment la seule autorité légitime mandatée par le Gouvernement pour contrôler la ville.

■ **DANS UNE DÉCLARATION CONJOINTE SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**, la CEEAC, l'Union africaine, l'OIF, l'Union européenne et l'ONU ont condamné les dernières violences perpétrées début février par le Front populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC) et ses alliés, ainsi que par le Mouvement pour l'Unité et la Paix en Centrafrique (UPC), qui ont causé de lourdes pertes parmi les populations civiles et des déplacements importants, aggravant ainsi une situation humanitaire déjà alarmante dans les préfectures de la Ouaka et de la Haute Kotto. Les cinq organisations partenaires ont exigé des belligérants qu'ils cessent immédiatement les hostilités. Elles ont rappelé que toute attaque contre la population civile, le personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires est passible de poursuites judiciaires, conformément à la législation centrafricaine et au droit international.

■ **LA MINUSCA A RÉITÉRÉ**, le 22 février 2017, son appel à la coalition du FPRC et à l'UPC pour mettre fin aux hostilités dans les préfectures de la Ouaka (Bambari) et la Haute Kotto (Bria), moins de 24 heures après avoir obtenu le départ du leader de l'UPC, Ali Darassa, de la ville de Bambari pour prévenir une guerre qui aurait des conséquences graves pour la population civile. La Mission a condamné énergiquement les attaques contre les forces internationales, les 20 et 21 février 2017, à Ndassima et à Ippy, par certains éléments de la coalition du FPRC. Tout en appelant le leadership de la coalition à prendre ses responsabilités, la MINUS-

CA a rappelé que de tels actes peuvent constituer des crimes de guerre passibles de poursuites par les tribunaux nationaux et internationaux et ne resteront pas impunis.

■ **ENTRE LE 15 ET LE 22 FÉVRIER 2017**, la MINUSCA a pu surveiller, vérifier et documenter, aussi bien à Bangui qu'à l'intérieur du pays, 44 incidents de violations et abus des droits de l'homme ayant affecté au moins 65 victimes dont au minimum 55 hommes, huit femmes, un garçon et une fille. Des chiffres en baisse par rapport à la semaine précédente, et qui s'expliquent par la diminution des investigations sur le terrain à cause de la situation sécuritaire en particulier dans les préfectures de la Ouaka et de Haute-Kotto. Les groupes armés ex-Seleka, UPC, FPRC/MPC, 3R et LRA ont été identifiés comme étant responsables présumés de 25 abus. Les agents de l'État quant à eux, sont auteurs présumés de 19 violations.

■ **A BANGASSOU**, les 59 membres des réseaux d'alerte communautaire des cinq sous-préfectures de Mbo-mou étaient en formation du 15 au 18 février 2017. Ils ont identifié et analysé les principaux problèmes liés à la protection dans leurs localités respectives, notamment ceux liés à la présence des groupes armés UPC et les Peulhs transhumants armés.

■ **LE SAMEDI 25 FÉVRIER 2017**, la Police de la MINUSCA a organisé une journée de salubrité au marché Com-battant situé dans le 8ème Arrondissement de Bangui ; dans le cadre de la police de proximité. Cette activité qui a pour objectif d'assainir l'environnement afin de lutter contre certaines maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène et servir de modèle à suivre pour les commerçants et la population environnant le dit marché. Cette activité a été organisée par la PSU rwandaise en collaboration avec la cellule Police de Proximité de la MINUSCA et la Mairie du 8ème Arrondissement.

■ **LE 23 FÉVRIER 2017**, le Chef de la MINUSCA, Parfait Onanga-Anyanga, a échangé avec une vingtaine de représentants de partis politiques et de députés, à Bangui. Les discussions ont porté essentiellement sur la situation politique dans le pays et les derniers développements sécuritaires à Bambari, dans la préfecture de la Ouaka. Au cours de ces discussions, la MINUSCA a réaffirmé, par la voix de son chef, son engagement à assurer la protection des populations civiles et l'intégrité du territoire centrafricain ■

ACTION ROBUSTE DE LA MINUSCA CONTRE UNE QUARANTAINE D'HOMMES LOURDEMENT ARMÉS MENAÇANT BAMBARI



Photos UN / Archive

Conformément aux mesures annoncées depuis le début des affrontements pour empêcher une guerre à Bambari entre la coalition du Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC) et le Mouvement pour l'Unité et la Paix en Centrafrique (UPC), la MINUSCA est intervenue dans la matinée du 26 février 2017, pour stopper la progression offensive

d'une quarantaine d'éléments lourdement armés se dirigeant vers Bambari. Ils avaient été localisés, plus tôt dans la matinée, à environ cinq kilomètres au nord de la ville.

Cette action robuste, essentiellement aérienne, a permis la capture de trois éléments de la coalition du FPRC. Les autorités judiciaires centrafricaines, avec l'appui de la MINUSCA, ont procédé à leur interrogation à propos

de leur présence dans les environs de la ville. Ces derniers, ainsi que le reste des éléments de la coalition avaient violé la ligne rouge établie par la Mission, en s'approchant de Bambari avec des armes lourdes.

Un bilan de sept blessés et un mort dans les rangs de la coalition a été enregistré à l'issue de l'opération ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au nombre des mesures annoncées pour empêcher une guerre à Bambari entre la coalition du FPRC) et le UPC figurent Bambari sans armes (Interdiction aux groupes armés de se promener avec des armes en ville), déclarée par le Hervé Ladsous lors de sa visite en RCA le 8 septembre 2015 ; l'établissement de la ligne rouge autour de Bambari, consécutif aux affrontements de novembre 2016 à Bria ; Bambari sans groupes armés, après le départ de Ali Darassa et les leaders Anti-Balaka et FPRC de Bambari, en février 2017 ■



Photo UN / MINUSCA

POUR LE BON DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT DE 500 POLICIERS ET GENDARMES

Les derniers dossiers de candidature pour le recrutement, sur toute l'étendue du territoire, de 500 policiers et gendarmes centrafricains ont été réceptionnés, le 28 février 2017, dernier jour d'une campagne qui a démarré le 1er février 2017. Durant un mois, les citoyens et citoyennes centrafricains de 18 à 25 ans et détenteurs du Brevet des collèges au minimum ont été invités à se rendre dans les chefs-lieux des préfectures, à l'exception de l'Ouham-Pende, et à Bangui, dans les mairies d'arrondissements pour le dépôt de leurs candidatures. Cette opération de recrutement s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement des Forces de sécurité intérieure, validé le 4

novembre 2016 par le gouvernement centrafricain qui prévoit le recrutement de 250 Policiers et autant de Gendarmes au cours de l'année 2017, en vue de pallier les besoins en personnel qualifié dans lesdits secteurs.

La MINUSCA, à travers sa composante Police, est impliquée à divers niveaux, en vue d'apporter son appui à la partie gouvernementale, conformément à son mandat, pour la bonne marche du processus de recrutement. Ainsi, avant l'étape du dépôt des candidatures, la mission a procédé à la formation des formateurs (cinquante au total) des futures recrues, ainsi que dans l'organisation de séances d'information et de sensibilisation des populations. En vue de permettre à un grand nombre de Centrafricains

de pouvoir postuler, la Mission a offert l'impression de la totalité des formulaires d'inscription, afin d'en assurer un retrait gratuit. Elle a également appuyé, en collaboration avec les mairies et les commissariats, la distribution des dossiers de candidature aux aspirants et le convoyage desdits dossiers pour traitement. À ce propos, une cellule a été mise en place au sein de l'unité Recrutement de la composante Police de la MINUSCA, laquelle procède au jour le jour à la saisie des données contenues dans chaque dossier de candidature. « Cette informatisation des données a pour but de faciliter leur traitement par le comité mixte chargé de statuer et de sortir la liste définitive des 500 recrues », explique l'officier en charge de la Planification, le



commissaire Blanchard Kangbe-to. Ce « prétraitement » consiste à faire le tri et à dégager les dossiers incomplets.

L'examen des dossiers jugés conformes par le comité mixte de sélection et de recrutement débute aussitôt après la clôture de l'enregistrement. Une fois cette

phase terminée, le comité publiera la décision autorisant les candidats à passer les épreuves d'admissibilité dans les chefs-lieux des préfectures et les mairies d'arrondissement de Bangui. Une autre épreuve, dite d'admission, sera ensuite organisée pour les candidats retenus au test

d'admissibilité. Ceux qui auront réussi seront invités à passer la visite médicale, puis soumis à une enquête de moralité. La dernière étape du processus consistera à remettre les nouvelles recrues aux écoles de Police et de Gendarmerie pour leur formation.

Rappelons que tout au long de la campagne, les candidatures féminines avaient été fortement encouragées, afin de de supprimer l'inégalité qui a prévalu jusqu'à présent entre les hommes et les femmes dans ces institutions. En effet, le gouvernement espère au minimum 35% de femmes retenues, conformément aux exigences de la loi sur la parité adoptée le 9 novembre 2016.

Il convient, par ailleurs de souligner que l'exécution du Plan national de renforcement des capacités et de développement des FSI nécessite environ 194 millions de dollars américains (environ 97 milliards de FCFA). L'effectif global actuel des FSI est estimé à environ 3.600 éléments ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

La MINUSCA a appuyé les collectivités locales de Kaga-Bandoro en engageant 15 agents de sécurité, c'est-à-dire des ex-combattants formés dans le cadre des activités du pré-DDR, pour assurer la sécurité des écoles de la ville. Le bureau régional de la MINUSCA étudie avec le Maire de la ville la possibilité d'installer ces agents aux divers points sensibles et sur les axes routiers, afin de créer un système d'alerte communautaire entre les quartiers voisins ■



MINUSCA FOCUS
Mensuel d'information et d'explorations thématiques

Disponible en version imprimée et sur notre site web

PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ TECHNIQUE CHARGÉ DU DDR, DE LA RSS ET DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE



Photo UN / MINUSCA

Dans le cadre des activités préparatoires de l'opération de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), s'est tenue, le 28 février 2017, la première réunion du comité technique du Programme national de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, de la réforme du secteur de la sécurité et de la Réconciliation nationale (DDR/RSS/RN). Instauré le 2 juillet 2016 par décret signé par le président Faustin Archange Touadéra, cet organe est chargé de proposer les cadres et les modalités de la mise en place d'un programme national du DDR/RSS/RN, et d'en coordonner les activités.

Pour cette première rencontre où on notait la présence de représen-

tants des principaux membres du Gouvernement, dont les Ministères de l'Intérieur, de la Défense et des Eaux et Forêts, de conseillers du président de la République, de plusieurs membres de la communauté internationale, dont la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Diane Corner, l'occasion a été donnée aux participants de parcourir et de valider la stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité, mais aussi de définir les grandes lignes du Programme national de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement (DDRR).

Au cours des échanges, « fructueux » selon le ministre-conseiller spécial chargé du DDR/RSS à la présidence de la République et président du comité technique,

Jean Willybiro Sako, des recommandations ont été formulées. Celles-ci portent notamment sur la mobilisation des ressources afin de ne pas entraver le processus de renforcement des moyens de l'État, et asseoir l'autorité de ce dernier sur l'ensemble du territoire au détriment des groupes d'auto-défense. Les participants ont, en outre, insisté sur la nécessité de l'insertion d'un volet sur la protection de l'enfance.

Le président du comité qui s'est dit très satisfait de l'issue des travaux, a promis une tenue plus régulière des activités qui devraient rapidement aboutir à un plan définitif du DDRR/RSS et un programme de réconciliation nationale ■

ÉLECTIONS : LE PACEC TRANSFÈRE LA RESPONSABILITÉ DU PROCESSUS À LA PARTIE NATIONALE

Photo UN / MINUSCA



Le 17 février 2017, une délégation composée du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire, Jean Serge Bokassa et des membres du comité de pilotage du Projet d'appui au Cycle électoral en Centrafrique (PACEC), a effectué une visite au centre de traitement de données (CTD) de l'Autorité nationale des Élections (ANE). L'objectif était d'apprécier la réhabilitation dudit centre et l'équipement de la salle informatique, effectués grâce au financement du PACEC et de réfléchir « à la nécessité de pérenniser ce centre », comme l'a indiqué le ministre, à l'issue de la visite.

Cette visite a été suivie de la dernière réunion du comité de pilotage du PACEC. Ce dernier, en effet, est arrivé à son terme avec la tenue de toutes les élections de sortie de crise. Il était donc question de décider de la clôture des comptes et de la suite à réserver aux équipements et matériels acquis durant le processus électoral.

Le Directeur pays du PNUD en Centrafrique, Aboubacar Coulibaly, a indiqué qu'avec la fin du PACEC, « la responsabilité du processus électoral va être transférée à la partie nationale, donc à l'ANE », avant de se réjouir de « la volonté du gouvernement à aller très prochainement, vers l'organisation des élections locales ».

Rappelons que le comité de pilotage du PACEC est l'instance de décision du projet PACEC et réunit les représentants de la partie nationale (Gouvernement Centrafricain et ANE), les bailleurs de fonds du projet (Union Africaine, Union Européenne, la France et tous les pays et organisations contributeurs au panier de fonds du projet), le PNUD et la MINUSCA. C'est à travers le financement octroyé par ces organisations et pays que le processus électoral en RCA a été mis en œuvre et a abouti à l'adoption d'une nouvelle constitution et le retour à l'ordre constitutionnel avec l'élection du Président de la République et des députés à l'Assemblée nationale ■



REMISE OFFICIELLE DU SIÈGE DE L'ORGANISATION NATIONALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP



Jour de joie pour les Centrafricains vivant avec un handicap que ce vendredi 17 février 2017, qui ont, nombreux, pris part à l'inauguration du nouveau siège de l'Organisation nationale des personnes vivant avec un Handicap (ONAPHA) entièrement réhabilité et équipé.

“En effet, ce projet entièrement financé par la MINUSCA à travers sa division des droits de l'homme a été réalisé dans le cadre des projets à impact rapide (QIP), à hauteur de 49.084.000 FCFA dont 24.165.750 FCFA pour la réhabilitation des locaux et 24.918.250 FCFA pour les équipements en matériels informatiques, en mobiliers de bureau, un atelier de couture, un atelier de mécanique et un restaurant, qui permettront aux bénéficiaires de renforcer leurs capacités et aptitudes personnelles et d'exercer des activités génératrices de re-

venus afin de les rendre plus autonomes”, a expliqué l'officier des Droits de l'homme à la MINUSCA, Marguerite Bukuru. Il a pour objectif de promouvoir par le travail, l'insertion dans la communauté des personnes vivant avec un handicap, mais aussi de donner à ces personnes à besoins spécifiques, des opportunités de développer leurs capacités individuelles, a-t-elle ajouté.

Heureux bénéficiaire du projet, le président de l'ONAPHA, Célestin François Ounda, a promis en faire un bon usage et a invité ses congénères à s'approprier ce nouveau siège.

Rappelons que 20 personnes sont employées par l'ONAPHA, dont trois femmes ■

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap du 13 décembre 2006, affirme en son article 1^{er} que “ par personnes vivant avec un handicap, on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ”.



MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE



Your one-stop source for news and information about Central African Republic and the UN. Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur la Centrafrique et les Nations Unies. Disponible sur smartphones



Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

UN photo / Graphisme CPIO / MINUSCA

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>